

Liste des lots concernés par la candidature

Lot 3

Le lot pour lequel l'entreprise candidate s'engage figure en annexe de l'attestation de candidature.

Les informations du marché et de votre entreprise

Informations du marché

Nom du marché

FAS 571 new

Date et heure limite de remise des plis

30/09/2026 19:28 (heure de Paris)

Typologie de marché

TRAVAUX

Informations de votre entreprise

SIRET

77567227221138

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Activité principale

Action sociale sans hébergement n.c.a.

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Raison sociale

CROIX ROUGE FRANCAISE

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Nom et prénom du dirigeant

SOPHIE MARTIN

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Catégorie de l'entreprise

GE

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Adresse du siège social

42 RUE DE L'INNOVATION, Bâtiment B - 2ème étage, 69003
LYON 3E ARRONDISSEMENT, FRANCE

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Informations de contact

Email

nataliabertel44@gmail.com

DÉCLARÉ PAR LE CANDIDAT

Numéro de téléphone
Non renseigné

DÉCLARÉ PAR LE CANDIDAT

Attestation de test

Les motifs d'exclusion

Le candidat pourrait être concerné par un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, s'il s'agit d'un marché de défense et de sécurité, aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

✖ L'attestation sur l'honneur est manquante.

Attestation de test

Les justificatifs relatifs aux motifs d'exclusion obligatoire

Obligations fiscales et sociales

Votre entreprise est-elle en procédure de liquidation ou de redressement judiciaire ?

NON

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Le dirigeant de l'entreprise est-il en faillite personnelle ou lui est-il interdit de gérer une entreprise ?

NON

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Impôts, taxes et contributions sociales

api_01_01_motifs_exclusion_fiscales_et_sociales_declarations_fiscal
es_attestation-fiscale_dcp-exemple.pdf (132 KB)

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Cotisations sociales

api_03_01_motifs_exclusion_fiscales_et_sociales_declarations_cotis
ations_sociales_attestation_vigilance_test.pdf (3.88 KB)

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Emploi de travailleurs handicapés

api_04_01_motifs_exclusion_fiscales_et_sociales_travailleurs_handi
capes_attestation_vigilance_test.pdf (3.88 KB)

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Cotisations CIBTP - CNETP

api_05_01_motifs_exclusion_fiscales_et_sociales_cibtp_cnetp_test_c
ibtp_certificat.pdf (3.02 KB)
api_05_02_motifs_exclusion_fiscales_et_sociales_cibtp_cnetp_test_c
netp_certificat.pdf (3.8 KB)

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Cotisations Pro-BTP

api_02_01_motifs_exclusion_fiscales_et_sociales_pro_btp_test_prob
tp_attestation.pdf (2.49 KB)

RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Capacités économiques et financières de votre entreprise

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de votre entreprise et le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé dans le domaine d'activité concerné par le contrat

Année	Chiffre d'affaires	Pourcentage	Fin de l'exercice
Exercice N-1	900 001 € RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT	Non renseigné	01/12/2015 RÉCUPÉRÉ AUTOMATIQUEMENT

Attestation de test

Annexes

Liste détaillée des lots concernés par la candidature			
Numéro du lot	Nom	CPV	Type
Lot 3	3	Non renseigné	Fournitures

Certification :

Cette attestation certifie que la candidature référencée ci-dessus a été soumise avec succès dans le système Passe Marché à la date et heure indiquées. Ce document constitue une preuve officielle de dépôt de candidature et peut être présenté aux autorités compétentes si nécessaire.

Les informations récupérées automatiquement sont à jour à la date d'émission de l'attestation et reflètent l'état des bases de données sources. En cas d'inexactitude, le candidat a la possibilité de demander la rectification de ses données auprès des organismes à l'origine de ces données.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'exactitude des rectifications qu'il a opérées et des informations saisies manuellement. Elles pourront faire l'objet de vérifications supplémentaires.

Rappel concernant les motifs d'exclusion :

Conformément à l'article R2144-4 du CCP, « L'acheteur ne peut exiger que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. » Ainsi, le contrôle de ces justificatifs récupérés automatiquement n'intervient qu'au stade de l'attribution, auprès du seul attributaire pressenti. A la phase candidature, l'attestation sur l'honneur du candidat qu'il n'entre dans aucun des cas de motif d'exclusion suffit (article R. 2143-3 du CCP).